

PNA Tortues marines dans le SOOI



©Stéphane Ciccione photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL

SERVICE EAU ET BIODIVERSITE
DEAL de La Réunion

Ressources, territoires, habitats et logement
Energies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Le PNA Tortues Marines SOOI



Il concerne toutes les espèces présentes dans le SOOI même si leurs statuts sont différents, les problématiques étant souvent similaires et les milieux de vie (aires de repos, d'alimentation, de développement et de reproduction) se recoupant parfois

Statut UICN international (IUCN, 2012) et local des tortues marines du SOOI

	<i>International</i>	<i>Réunion *</i>	<i>Mayotte</i>	<i>Iles Eparses</i>
<i>Eretmochelys imbricata</i>	En danger critique d'extinction (Mortimer & Donnelly, 2008)	En danger critique d'extinction	Non évalué	Non évalué
<i>Dermochelys coriacea</i>	En danger critique d'extinction (Sarti Martinez, 2000)	Données insuffisantes	Non évalué	Non évalué
<i>Chelonia mydas</i>	En danger (Seminoff, 2004)	En danger	Non évalué	Non évalué
<i>Caretta caretta</i>	En danger (Marine Turtle Specialist Group, 1996)	Données insuffisantes	Non évalué	Non évalué
<i>Lepidochelys olicacea</i>	Vulnérable (Abreu-Grobois & Plotkin, 2008)	Données insuffisantes	Non évalué	Non évalué

Réglementation nationale

Toutes les Tortues marines à La Réunion et aux îles Eparses sont protégées par l'arrêté ministériel du 14 octobre 2005, fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection. A ce jour pour Mayotte, en raison de problèmes d'application des textes nationaux, seules les réglementations locales s'appliquent.

Un PNA sur plusieurs territoires : Mayotte, Iles Eparses, La Réunion

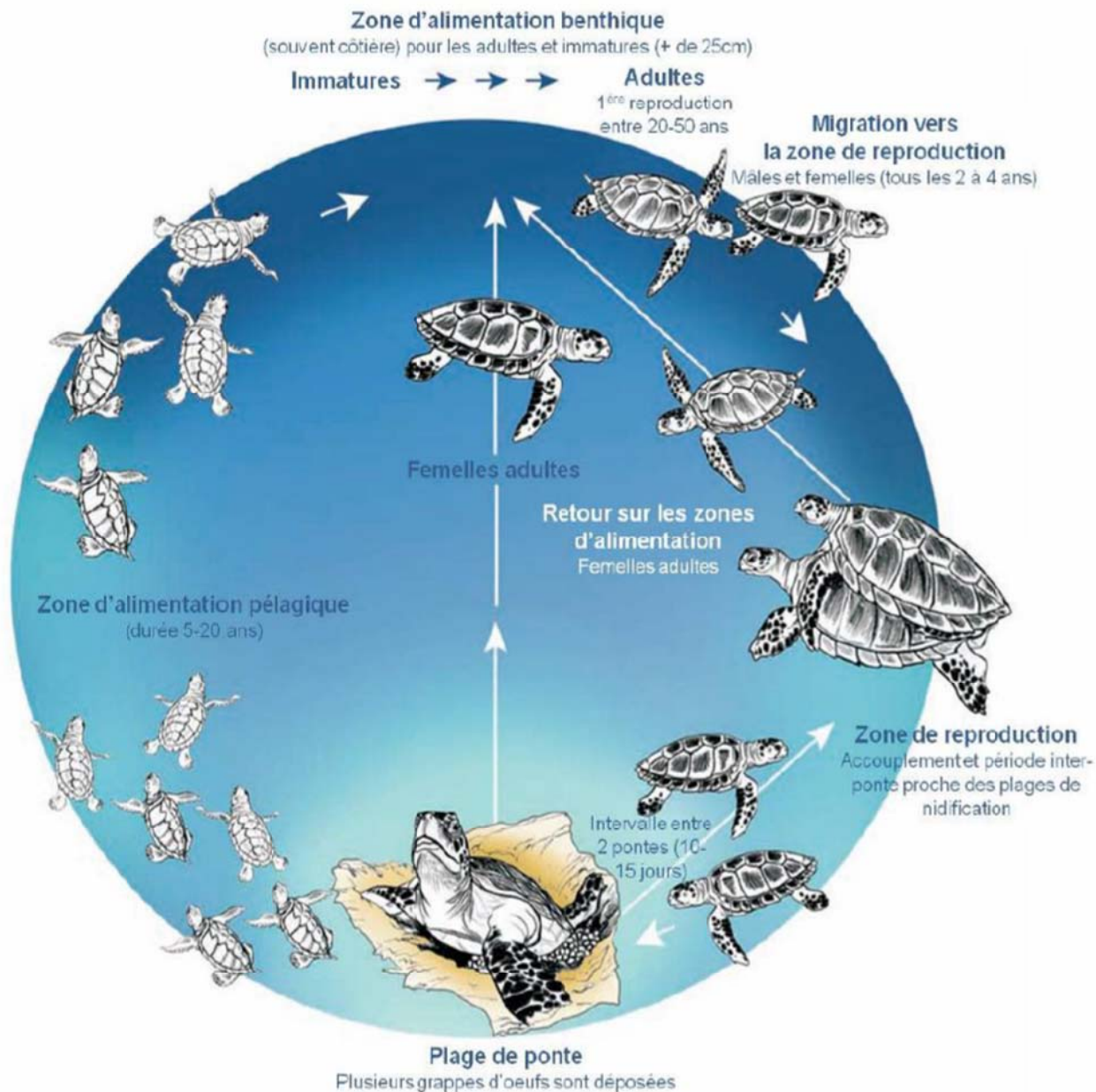


Le PNA Tortues marines SOOI

- **Son objectif : conservation et/ou restauration des populations de ces 5 espèces à l'échelle du SOOI**
- Il est constitué d' :
 - => une partie commune réalisée avec le concours des 3 territoires : diagnostic et stratégie opérationnelle
 - => une partie opérationnelle régionale : fiches actions régionales
 - => une partie opérationnelle spécifique à chaque territoire : fiches actions locales (PA territoriaux)
- Il est composé de 3 volumes :
 - Volume 1 : Diagnostic, stratégie et fiches actions régionales
 - Volume 2 : PA Mayotte,
 - Volume 3 : PA Iles Eparses
 - Volume 4 : PA Réunion

Il a été validé par les instances scientifiques locales et nationales respectivement en juillet et octobre 2014.

Cycle biologique des tortues



Menaces et Enjeux de conservation

Les principales menaces sont de 5 ordres :

- L'accroissement démographique,
- Le développement des activités humaines (littorales),
- Le braconnage
- L'impact de la pêche
- Les changements globaux

Les besoins de conservation se basent sur 3 grands principes :

- la préservation des différents habitats du cycle de vie
- La réduction des menaces d'origine anthropique
- l'approfondissement des connaissances sur la dynamique des différentes espèces, sur leur biologie et sur leur état de conservation

Mise en œuvre du PNA Tortues marines du SOOI 2015

- **Mise en œuvre basée sur deux principes** : une indépendance des territoires pour la mise en œuvre des actions, couplée à des échanges réguliers garantis par la présence des 3 opérateurs dans chaque CS et une cohérence assurée grâce au copil :
 - => **PA Mayotte** : pilotage : DEAL Mayotte, opérateur : Parc Marin de Mayotte, CS en cours de constitution
 - => **PA Iles Eparses** : pilotage : TAAF, opérateur en régie, CS en cours de constitution
 - => **PA Réunion** : pilotage DEAL Réunion, opérateur : association CEDTM (Kelsonia), CS en cours de constitution
 - => **PNA SOOI** : parties communes et transversales, coordination des PA : association CEDTM (Kelsonia),

Le **Comité de pilotage** assure le suivi et l'évaluation de la réalisation du Plan et des moyens financiers et veille à l'articulation avec les programmes internationaux et locaux

Coordination générale : DEAL Réunion

Grands objectifs du PNA

Au niveau régional : Contribuer à l'étude et à la conservation des tortues marines et de leurs habitats à l'échelle régionale

A l'échelle locale, les PA s'articulent autour d'objectifs communs :

- 1 - Assurer la bonne mise en œuvre du PNA**
- 2 - Réduire la mortalité des tortues marines liée aux activités humaines**
- 3 – Protéger et restaurer les habitats prioritaires des tortues marines**
- 4 - Approfondir les connaissances sur la biologie et l'écologie des populations de tortues marines et de leurs habitats**
- 5 – Sensibiliser la population aux enjeux de conservation des tortues marines et de leurs habitats**

Principales actions du PNA Tortues marines du SOOI

Actions selon un planning établi sur 5 ans tel que défini dans les PA et dont les priorités reflètent les spécificités locales.

- **Mayotte** : lutte contre le braconnage avec le renforcement des moyens de contrôles et de surveillance, évolution des pratiques de pêche, lutte contre les chiens errants, lutte contre la pollution du littoral et du lagon ainsi que protection des habitats (plages de ponte et sites d'alimentation), évaluation de l'impact du tourisme et des activités humaines, création d'un centre de soins, réalisation de suivis écologiques, accroissement des connaissances (alimentation, reproduction, maladies, connectivité...)

- **Iles Eparses** : limitation des activités de braconnage, développement et formation des observateurs de pêche, création d'une RNN à Europa, pérennisation des programmes de suivis, approfondissement des connaissances sur les tortues imbriquées et vertes (dynamique spatio-temporelle, reproduction, connectivité régionale...), études sur les espèces végétales des plages de ponte...

- **La Réunion** : réduction de la mortalité des tortues blessées /centre de soins, lutte contre les pollutions et déchets, lutte contre l'errance animale, accompagnement des pratiques de pêche, réhabilitation des plages de pontes et protection/surveillance des nids, sensibilisation du public et renforcement des connaissances (stratégie alimentaire, rôle fonctionnel dans écosystème...)

Actions régionales :

- Développement des réseaux et des partenariats,
- Coordination avec les plans locaux et internationaux,
- Synthèse des données à l'échelle régionale/ bancarisation dans une base interopérable,
- Développement des capacités de recherches et de gestion à l'échelle régionale
- Lancement d'études transversales (interactions avec les pêcheries palangrière et artisanale, structure génétique, connectivités migratoires, influence du changement climatique)

- **Bilans annuels et évaluation finale (en terme de conservation des espèces) au bout de 5 ans et reconduction si besoin**

Présentation des actions sur chaque territoire et au niveau régional par les opérateurs.



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

© Alexandra Guignard

